

Projet éolien du Crêt des Ours

Les zooms ABO Wind



Septembre 2021

Dans le cadre des réflexions et études initiées sur les communes de Bonnétage, Montbéliardot, Plaimbois-du-Miroir et Rosureux sur la faisabilité d'un projet éolien, ABO Wind vous propose de zoomer sur des thématiques spécifiques à l'éolien. C'est l'objet de cet imprimé, le deuxième de la série « Les Zooms ABO Wind », à destination des habitants du territoire. Vous le retrouverez sur la page internet du projet: <http://bit.ly/cret-des-ours>

Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos interrogations pour que nous puissions y répondre dans les Zooms à venir. Les coordonnées du responsable de projet se trouvent au verso.

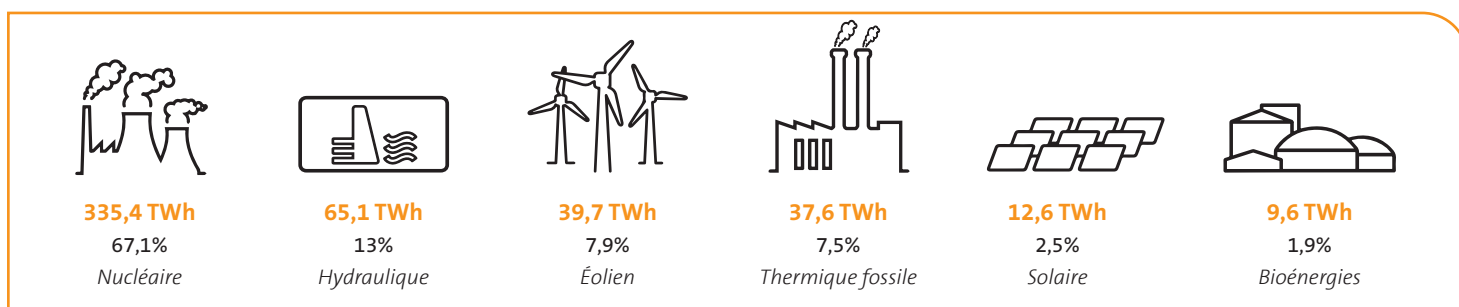
Zoom n°2 : L'Éolien et la transition énergétique

La transition énergétique, un enjeu majeur en France

Le changement climatique est une problématique globale dont les conséquences sont alarmantes. Ce phénomène est largement attribué aux émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère du fait des activités humaines, et en particulier de notre consommation en énergies fossiles.

Pour réagir face à cet enjeu, notre pays prévoit d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Le Gouvernement a ainsi fixé l'objectif de diviser au moins par six nos émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport au niveau de 1990. Les deux grands leviers de la décarbonation de l'énergie en France sont de réduire notre consommation d'énergie et de diversifier notre mix énergétique. Ce dernier doit évoluer vers des sources d'énergie décarbonées et par conséquent, favoriser les énergies renouvelables.

Notre mix électrique sur l'année 2020 est composé comme suit (source: RTE, Bilan électrique 2020*) :



Pourquoi une transition énergétique ?

Un enjeu climatique

La part des énergies fossiles (fioul, charbon et gaz) dans notre mix électrique représentait 7,5 % en 2020. Cette production est à l'origine de l'émission de 17,06 millions de tonnes de gaz carbonique (CO2) la même année. Heureusement, ce chiffre est à la baisse depuis 2017 grâce à la part croissante d'énergie renouvelable dans notre mix électrique. La fermeture des dernières centrales à charbon françaises est d'ailleurs annoncée pour 2022. Comme l'explique RTE dans son bilan électrique 2020*, les énergies renouvelables se substituent en priorité aux énergies fossiles en France. Le réseau favorise en effet les énergies « bas carbone » et à faible coût de production, comme l'éolien et le solaire.

* bilan-electrique-2020.rte-france.com

Un choix stratégique

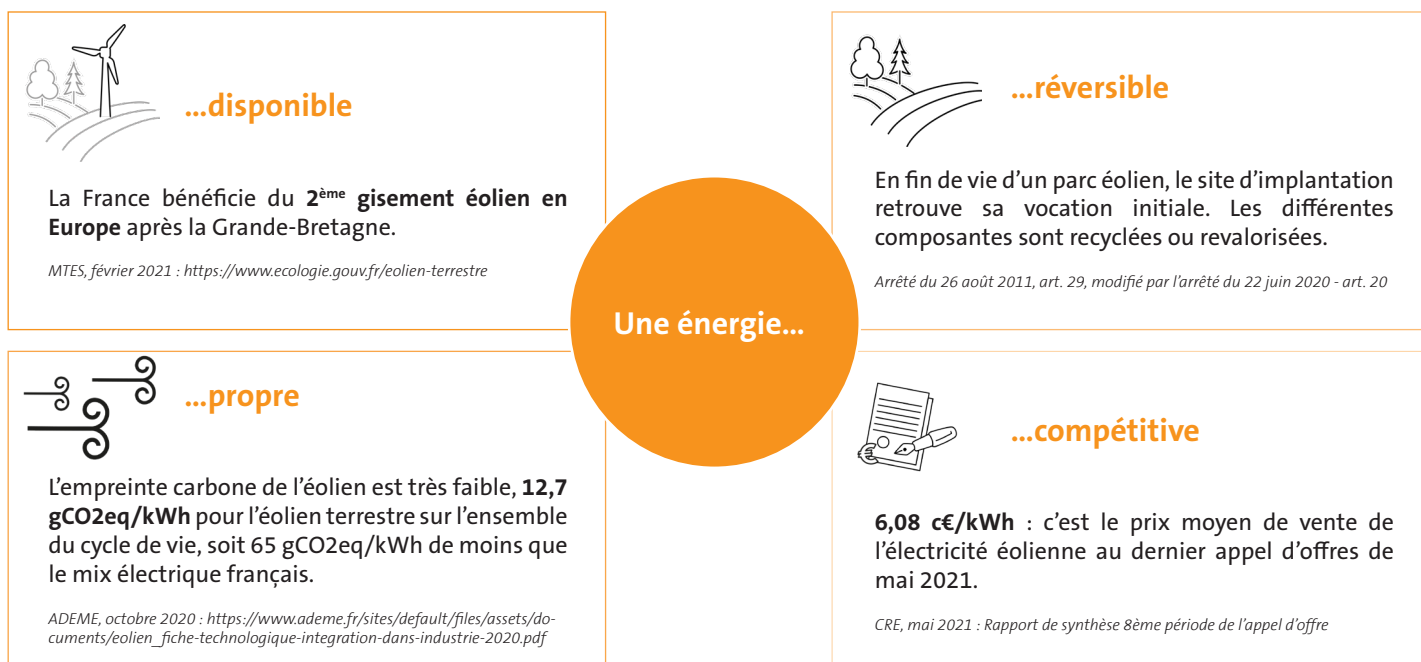
La Transition Energétique trouve également son sens au regard du contexte actuel : la production d'électricité en France repose à 67% sur le nucléaire. Cela représente un risque stratégique pour notre sécurité d'approvisionnement. En favorisant d'autres sources d'énergie, le gouvernement entend donc diversifier le mix électrique français tout en maintenant notre indépendance énergétique.

Un contexte particulier

La majorité des centrales nucléaires françaises ont été construites dans les années 70 à 90. La plupart arriveront en fin de vie dans les 30 prochaines années et devront être massivement fermées pour des raisons industrielles. RTE indique ainsi dans son étude sur l'évolution du système électrique « Futurs énergétiques 2050 » : « en intégrant les contraintes sur la durée de vie du parc nucléaire existant, les rythmes maximaux de renouvellement du parc nucléaire par la construction de nouveaux réacteurs de troisième génération [...] une part du nucléaire de l'ordre de 50 % de la production d'électricité en 2050 apparaît comme un maximum ». La mise en œuvre la transition énergétique est, par conséquent, nécessaire pour préparer l'avenir énergétique du pays.

Quelle place pour l'énergie éolienne dans la transition énergétique ?

L'éolien terrestre est l'une des énergies renouvelables dont les capacités sont amenées à fortement augmenter dans les années à venir. Plusieurs raisons à cela :



Le saviez-vous ?

Développer l'énergie éolienne au cœur des territoires, c'est être au plus proche des consommateurs. En minimisant les distances sur lesquelles l'électricité est transportée, **on minimise les pertes électriques du réseau**, le fameux effet Joule.

Pour l'anecdote, RTE est le plus gros « consommateur » d'électricité en France du fait des pertes sur son réseau : 10,7 TWh en 2020, soit l'équivalent de 2,31 % de notre consommation nationale (RTE, Bilan électrique 2020).

Yannis FOUQUERE
Responsable de projets
75 rue de la Villette 69003 Lyon
Tel. : +33 (0)4.81.09.18.34
yannis.fouquere@abo-wind.fr

ABO
WIND